

## ÉVALUATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE :

Institut de la Mer de Villefranche (IMEV)

## SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Sorbonne université

Centre national de la recherche scientifique -  
CNRS

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018**  
VAGUE D



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Antoine Grémare, Président du  
comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

## PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

**Nom de la fédération :** Institut de la Mer de Villefranche

**Acronyme de la fédération :** IMEV

**Label demandé :** FR

**Type de demande :** Restructuration

**N° actuel :** 3761

**Nom de la directrice  
(2017-2018) :** M<sup>me</sup> Anne CORVAL

**Nom du porteur de projet  
(2019-2023) :** M<sup>me</sup> Anne CORVAL

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

**Président :** M. Antoine GREMARE, université de Bordeaux

**Experts :** M. Daniel CHOURROUT, Sars International Centre for Marine Biology, Norvège

M<sup>me</sup> Nicole GARCIA, Aix-Marseille université

M. Abderrahman KHILA, ENS Lyon

M<sup>me</sup> Géraldine SARTHOU, université de Brest

M. François SCHMITT, CNRS

**Conseiller scientifique représentant du Hcéres :**

M. François CARLOTTI

**Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :**

M. Bruno BLANKE, CNRS-INSU

M. Benoît DELBOSQUE, CNRS-DR20

M. Bertrand MEYER, Sorbonne université

M. Hervé MOREAU, CNRS-INSB

## INTRODUCTION

### HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES CHERCHEURS

L'intérêt des caractéristiques physiographiques de la rade de Villefranche-sur-Mer, ainsi que les contextes hydrodynamiques locaux et régionaux pour l'étude des écosystèmes et des organismes pélagiques ont été reconnus dès la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle qui a vu l'essor des stations marines européennes. Les prémices de la station marine de Villefranche-sur-Mer remontent ainsi à 1883. Depuis 1981, cette entité comprend deux Unités Mixtes de Recherche (UMR): le Laboratoire d'Océanographie de Villefranche-sur-Mer (LOV) et le Laboratoire de Biologie du Développement de Villefranche-sur-Mer (LBDV), ainsi qu'une Unité Mixte de Service (UMS); le tout étant chapeauté par un Observatoire des Sciences de l'Univers (OSU): l'Observatoire Océanologique de Villefranche-sur-Mer (OOV). Une nouvelle direction de l'OOV a été mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Elle a reçu une lettre de mission établie conjointement par l'université Pierre et Marie Curie (UPMC) et le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) la mandatant pour mettre en place une Fédération de Recherche (FR) en charge de la politique de recherche du site et destinée à interagir: (1) en local avec des Services Généraux (SG), bénéficiant du statut de composante de l'université, et notamment en charge des fonctions d'accueil et d'enseignement; ainsi que (2) avec les deux autres stations marines de l'université au sein d'un OSU multi-sites qui n'est pas encore créé (ci-après OSU « Stations marines »). Une telle FR existe déjà à la Station Biologique de Roscoff et sa création est également proposée pour l'Observatoire Océanologique de Banyuls-sur-Mer. Le patronyme proposé pour la future FR de Villefranche-sur-Mer est l'Institut de la MER de Villefranche (IMEV).

### DIRECTION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Directrice: M<sup>me</sup> Anne CORVAL, Directeur adjoint: M. Lars STEMMANN.

Cette équipe a animé la définition du projet mais a clairement explicité le fait qu'elle ne le mettrait a priori pas en œuvre.

### NOMENCLATURE HCÉRES

ST3: Sciences de la terre et de l'univers.

SVE2 et SVE1: Sciences de la vie et de l'environnement.

### DOMAINE D'ACTIVITÉ

Les deux UMR constitutives de l'IMEV sont le LOV et le LBDV. Leurs thématiques de recherche concernent respectivement l'océanographie (essentiellement pélagique) et la biologie du développement (principalement sur la base de modèles marins). L'IMEV se propose de poursuivre les efforts de promotion d'actions à l'interface entre ces deux laboratoires amorcés par l'OOV. Il abrite par ailleurs plusieurs services nationaux mis en place par le CNRS-INSU (par exemple, SAPIGH - Service d'Analyse de Pigments par HPLC -, Cellule Pièges, Base de données CYBER du programme LEFE-INSU) et se trouve également impliqué dans plusieurs infrastructures internationales (par exemple EMBRC - European Marine Biological Resources Centre -, BGC-ARGO - Biogeochemical Argo -, FIXO3 - Fixed-point Open Ocean Observatories-).

### EFFECTIFS PROPRES DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Il est prévu que les 20 personnels CNRS jusqu'à présent affectés à l'UMS 829 (15 permanents et 5 CDD) soient affectés à la FR IMEV. Ceci devrait également être le cas pour les personnels universitaires de l'UMS 829, au nombre de 17 (13 permanents et 4 CDD), assurant, pour tout ou pour partie de leur activité, un soutien et/ou un support à la recherche. L'ensemble représente un total de 37 personnels de soutien et/ou support à la recherche (28 permanents et 9 CDD) affectés en propre à la FR IMEV, parmi lesquels 26 sont en soutien exclusif à la recherche. S'ajouteraient, pour le SG - Station Marine, 14 personnels Sorbonne Université (SU) sur des fonctions spécifiques « campus ». Les directions de la FR et du SG étant confondues et leurs activités dans les faits étroitement associées et complémentaires, on peut considérer le tout comme un ensemble dont l'effectif global s'élèverait à 51 personnes dont 39 permanents.

En l'état, cette répartition envisagée souffre d'un déficit de communication auprès de la majorité des personnels concernés, ainsi qu'auprès des autres personnels du site (personnels LOV et LBDV). Certains d'entre eux (service d'observation) préféreraient d'ailleurs un rattachement à l'une des UMR du site (en l'occurrence le LOV).

## AVIS GLOBAL SUR LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

L'IMEV rassemble deux UMR (i.e., le LOV et le LBDV) qui officient avec une grande efficacité dans deux domaines scientifiques très différents : l'océanographie et la biologie du développement. Cette fédération de recherche se trouve par ailleurs éloignée de son campus universitaire principal et soumise à des problématiques prégnantes relatives à la vétusté d'une partie de son infrastructure immobilière. L'ensemble a compliqué et complique encore la mise en place d'actions fédératives par l'OOV puis maintenant l'IMEV. Ceci explique que, si les positionnements de l'IMEV dans les domaines de l'observation océanographique et de la fourniture de matériel biologique sont excellents, avec dans les deux cas une participation à des infrastructures nationales et internationales, le nombre et la nature des actions (scientifiques et de mutualisation) communes sont encore très limités. Cet état de fait, conjugué à des difficultés de dialogue en interne et en externe, reflète/génère un faible sentiment d'appartenance à l'entité commune que constitue l'IMEV. Si elle n'est pas corrigée, cette situation pourrait s'avérer dommageable pour le futur à moyen terme du site dans un contexte marqué par les deux évolutions majeures que sont : (1) la nouvelle structuration des trois stations marines de Sorbonne Université, et (2) la structuration de la recherche en région PACA. Concernant le point (1), le comité d'experts a pris note que la création d'un OSU « stations marines » regroupant les trois stations de Sorbonne Université était encore loin d'être acquise. Dans l'hypothèse où cette création n'aurait finalement pas lieu, il considère que la situation qui en résulterait serait de nature à fragiliser la continuité des observations océanographiques conduites sur le site de Villefranche-sur-Mer. Le maintien d'un OSU local, comme visiblement souhaité par une majorité des personnels concernés, pourrait alors constituer une voie à explorer.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales  
Évaluation des établissements  
Évaluation de la recherche  
Évaluation des écoles doctorales  
Évaluation des formations  
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

